

L'expression de sentiments mélancoliques

Ce qui a retenu mon attention dans ces deux poèmes est tout d'abord la profonde mélancolie que Verlaine y exprime : il s'y décrit atteint d'une « langueur monotone ». Le second poème, « Il pleure dans mon cœur ... », montre que cette « langueur » est le mélange de deux sentiments : l'ennui et la douleur. Le premier apparaît dans les verbes « s'ennuie » et « s'écœure ». La seconde est exprimée à travers la répétition de « peine » dans des expressions qui mettent l'accent sur l'intensité de la souffrance : « tant de peine » et « pire peine ». Cette souffrance est accentuée par la description de ses manifestations physiques, comme les larmes : « Il pleure » est répété deux fois. Les larmes sont également présentes dans la « Chanson d'automne », où elles deviennent des « sanglots », qui rendent le poète « suffocant » et « blême » : le poète se dit même « bless[é] » par la tristesse de la saison. Enfin, les exclamations (« tant de peine ! », « quoi ? nulle trahison ! », « ô bruit doux [...] ! », « ô le chant de la pluie ! ») transforment les poèmes en une sorte de “cri du cœur” : elles renforcent leur expressivité, ce qui les rend d'autant plus poignants.